

**PRIX DU ROMAN
HISTORIQUE**

ÉDITION 2012



**Les
Rendez-vous
de l'histoire**

Prix du Roman Historique **Règlement de l'édition 2012**

Article 1 - Responsables de l'organisation du Prix

Dans le cadre du festival *Les Rendez-vous de l'histoire*, dont la quinzième édition se tiendra à Blois du 18 au 21 octobre 2012, le *Centre Européen de Promotion de l'Histoire* (C.E.P.H.) organise le *Prix du Roman Historique*.

Article 2 - Ouvrage récompensé et critères de sélection

Ce Prix littéraire récompensera l'auteur d'un roman historique destiné aux adultes.

La qualité de l'écriture, l'intérêt de la trame narrative et du sujet ainsi que le respect des événements historiques abordés constituent les principaux critères de sélection.

Article 3 - Ouvrages concourant

Les ouvrages présentés devront remplir les conditions suivantes :

- être des romans historiques à part entière, à savoir des fictions à travers lesquelles l'histoire des protagonistes rejoint la Grande Histoire (les nouvelles, récits et essais ne relèvent pas de cette catégorie),
- être écrits en langue française (les romans traduits ne seront pas retenus),
- avoir été publiés entre le 1^{er} juin 2011 et le 31 mai 2012 chez un éditeur,
- les éditeurs concernés devront retourner aux organisateurs un bulletin de participation au *Prix du Roman Historique* et accepter le présent règlement.

Article 4 – Composition du comité de lecture et du jury

Le comité de lecture se compose de professionnels du livre - bibliothécaires et libraires - ainsi que de professionnels du patrimoine et de l'enseignement.

Le jury se compose des personnalités suivantes :

Président : Michel Michenko, Président directeur général de CIC OUEST, membre de droit

Membres : Geneviève Becquelin, Simone Bertière, Gérard de Cortanze, David Haziot, Irène Frain, Anne Muratori-Philip, Bernard Vincent et Gilbert Sinoué.

Article 5 - Etapes de la sélection

Les ouvrages proposés à la sélection seront examinés en 2 étapes successives : par le comité de lecture qui sera chargé d'établir une présélection d'une part, par le jury du prix d'autre part.

1^{ère} étape :

- Chaque éditeur pourra proposer, dans un premier temps, jusqu'à deux romans historiques à la sélection.
- La liste des ouvrages soumis à la sélection par les éditeurs sera communiquée au comité de lecture et aux membres du jury. Les membres du comité de lecture et du jury pourront alors compléter cette liste en proposant, avant le 15 mai 2012, d'autres titres aux organisateurs, qui transmettront aux éditeurs. Cette démarche devra recueillir l'assentiment de l'éditeur concerné qui remplira un bulletin de participation.

Les ouvrages proposés par les membres du jury seront directement retenus pour la seconde étape de la sélection.

- La liste définitive des ouvrages concourant sera adressée au comité de lecture avant le 30 mai.
- Le comité de lecture sera chargé de retenir au plus 10 romans parmi les ouvrages concourant.

2^{ème} étape :

● Les romans présélectionnés par le comité de lecture et ceux proposés par le jury seront adressés aux membres du jury qui se réuniront avant la date du festival pour décider de l'attribution du *Prix du Roman Historique*.

- Le déroulement de la réunion des membres du jury s'opère de la façon suivante :

- un 1^{er} tour de table au cours duquel chaque membre du jury donne son avis général (sans classement) sur l'ensemble des ouvrages qui lui ont été soumis ;

- un 2nd tour de table où chacun vote pour l'ouvrage qu'il a le plus apprécié.

Si, à l'issue de ce 2nd tour de table, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, il est procédé à un 3^{ème} tour au cours duquel le jury argumente pour départager les 3 - ou plus en cas d'égalité - romans arrivés en tête du 2nd tour.

L'ouvrage ayant recueilli la majorité au 4^{ème} tour l'emporte.

Dans tous les cas de figure, le jury reste souverain de sa décision.

En cas de litige, le président a voix prépondérante.

Si la moitié des membres du jury ne pouvait assister à la réunion, celle-ci devrait être reportée.

Article 6 - Envoi des ouvrages concourant

Pour participer, il suffit d'adresser le ou chacun des deux titres concourant accompagné(s) du bulletin de participation à l'attention de :

*Prix du Roman Historique
Centre Européen de Promotion de l'Histoire
4 ter, rue Robert-Houdin
41 000 Blois*

- en **2 exemplaires**, destinés à l'examen du comité de lecture, **avant le 1^{er} mai 2012**,
 - puis, pour les ouvrages qui auront été présélectionnés, en **10 exemplaires**. Ceux-ci seront transmis aux membres du jury.
- Aucun ouvrage ne sera retourné.

Article 7 - Remise du prix

Ce prix, doté d'une bourse d'une valeur de 3.000 euros, sera décerné le vendredi 19 octobre par le Président directeur général de *CIC OUEST* à l'occasion du festival *Les Rendez-vous de l'histoire*.

Sauf cas de force majeure, le lauréat, informé suffisamment à l'avance, devra obligatoirement être présent lors de la remise officielle du Prix.

Article 8 - Modifications ou annulation du prix

Les organisateurs du prix se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler ce prix si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Le jury peut être placé dans l'éventualité de ne pas décerner de prix. Ses décisions sont sans appel.

Article 9 - Utilisation des noms et publicité

Le lauréat, dont l'ouvrage se voit attribuer le « Prix du Roman Historique 2012 », peut utiliser ce titre à sa convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination.

Il autorise les organisateurs à utiliser son nom et son image dans toute manifestation promotionnelle liée au prix ou au festival d'histoire de Blois. Cette même autorisation est acquise pour *CIC OUEST*, partenaire du *Prix du Roman Historique*.

L'éditeur de l'ouvrage récompensé prendra en charge la réalisation de bandeaux promotionnels ou de stickers pour un tirage minimum de 1 000 exemplaires, selon les caractéristiques suivantes :

- couleur : violet Pantone 2583

- éléments de texte à mentionner :

« PRIX DU ROMAN HISTORIQUE
Les Rendez-vous de l'histoire - Blois
avec le soutien de CIC OUEST
Édition 2012 »

Article 10 - Engagement des participants

Les ouvrages en lice pour le *Prix du Roman Historique* le sont également et de manière automatique pour le prix du roman historique *Coup de cœur des lecteurs de CIC OUEST* (cf. règlement en annexe).

Le seul fait de participer à la sélection implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Tout litige éventuel sera tranché en dernier ressort par les organisateurs dont les décisions sont sans appel.

**PRIX du roman historique
COUP DE CŒUR des
lecteurs de CIC OUEST
2012**

6^{ème} édition



**Les
Rendez-vous
de l'histoire**

Prix du roman historique
« Coup de cœur des lecteurs de CIC OUEST »
Règlement de l'édition 2012

Dans le cadre du festival *Les Rendez-vous de l'histoire*, dont la quinzième édition se tiendra à Blois du 18 au 21 octobre 2012,

- le *Centre Européen de Promotion de l'Histoire* (C.E.P.H.), avec le soutien de *CIC OUEST*, organise le *Prix du Roman Historique*,
- *CIC OUEST* organise, avec le soutien du *Centre Européen de Promotion de l'Histoire*, le prix du roman historique *Coup de cœur des lecteurs de CIC OUEST*.

Article 1 - Ouvrage récompensé et critères de sélection

Ce prix littéraire récompensera l'auteur d'un roman historique destiné aux adultes.

La qualité de l'écriture, l'intérêt de la trame narrative et du sujet ainsi que le respect des événements historiques abordés constituent les principaux critères de sélection.

Article 2 - Ouvrages concourant

Les ouvrages présentés devront remplir les conditions suivantes :

- être des romans historiques à part entière, à savoir des fictions à travers lesquelles l'histoire des protagonistes rejoint la Grande Histoire (les nouvelles, récits, essais et romans régionalistes ne relèvent pas de cette catégorie),
- être écrits en langue française (les romans traduits ne seront pas retenus),
- avoir été publiés entre le 1^{er} juin 2011 et le 31 mai 2012 chez un éditeur.
- les éditeurs concernés devront retourner aux organisateurs un bulletin de participation au *Prix du Roman Historique*.

Article 3 – Composition du comité de lecture et du jury

Mis en place par le *Centre Européen de Promotion de l'Histoire*, le comité de lecture se compose de professionnels du livre - bibliothécaires et libraires - ainsi que de professionnels du patrimoine et de l'enseignement.

Le jury est ouvert à l'ensemble du personnel de la Banque et se compose d'une quinzaine de personnes. Il est présidé par Michel Michenko, Président directeur général.

Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} au 30 juin 2012.

Article 4 - Etapes de la sélection

Les ouvrages proposés à la sélection seront examinés en 2 étapes successives : par le comité de lecture qui sera chargé d'établir une présélection d'une part, et par le jury du prix d'autre part.

1^{ère} étape :

- Chaque éditeur pourra proposer, dans un premier temps, jusqu'à deux romans historiques à la sélection. Cette liste pourra être complétée par les propositions des membres du comité de lecture et celles du jury du *Prix du roman historique*.
- Le comité de lecture sera chargé de retenir au plus 5 romans parmi les ouvrages concourant. La liste de ces 5 ouvrages sera communiquée à *CIC OUEST* au plus tard le 30 juin 2012.

2^{ème} étape :

Le jury se réunira à la mi-septembre à Nantes afin d'élire le lauréat.

Le déroulement de la réunion des membres du jury s'opère de la façon suivante :

- un 1^{er} tour de table au cours duquel chaque membre du jury donne son avis général (sans classement) sur l'ensemble des ouvrages qui lui ont été soumis,
- un vote pondéré : chacun des membres du jury retient trois ouvrages.
- un nouveau tour de table d'argumentation autour des deux ouvrages arrivés en tête du vote,
- un vote final où chaque juré retient un titre. L'ouvrage ayant recueilli la majorité des votes l'emporte.

En cas de litige, le président a voix prépondérante.

Dans tous les cas de figure, le jury reste souverain de sa décision.

Si la moitié des membres du jury ne pouvait assister à la réunion, celle-ci devrait être reportée.

Article 5 - Remise du prix

Ce prix, doté d'une bourse d'une valeur de 1.500 euros, sera décerné par le Président directeur général de *CIC OUEST* à l'occasion des *Rendez-vous de l'histoire* de Blois, en présence des membres du jury.

Le lauréat, informé suffisamment à l'avance, devra obligatoirement être présent lors de la remise officielle du Prix.

Article 6 - Modifications ou annulation du prix

Les organisateurs du prix se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler ce prix si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Le jury peut être placé dans l'éventualité de ne pas décerner de prix. Ses décisions sont sans appel.

Article 7 - Utilisation des noms et publicité

Le lauréat, dont l'ouvrage se voit attribuer le prix du roman historique « Coup de cœur des lecteurs de *CIC OUEST* », peut utiliser ce titre à sa convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination.

Il autorise les organisateurs à utiliser son nom et son image dans toute manifestation promotionnelle liée au prix, à la communication de *CIC OUEST* ou au festival d'histoire de Blois.

Il sera demandé à l'éditeur de l'ouvrage récompensé de prendre en charge la réalisation de bandeaux promotionnels ou de stickers pour un tirage minimum de 500 exemplaires, selon les caractéristiques de texte suivantes :

« Coup de cœur des lecteurs de *CIC OUEST*
Les Rendez-vous de l'histoire
Blois 2012 »

Prix du Roman Historique - Édition 2012

Bulletin de participation

Dénomination de la société :

Nom du responsable : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Dossier suivi par : Mr / Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél. : Fax :

E-mail :

Titre du premier ouvrage proposé :

Auteur :

Date de parution :

Titre du second ouvrage proposé :

Auteur :

Date de parution :

Salon du livre d'histoire :

Nous souhaitons recevoir le dossier d'inscription au Salon du livre d'histoire qui se déroulera à Blois les 19, 20 et 21 octobre 2012.

Coordonnées de la personne responsable des Salons :

Mr / Mme Nom : Prénom :

Tél. : E-mail :

Le présent signataire déclare avoir pris connaissance du règlement du *Prix du Roman Historique* et en accepter les dispositions.

Les ouvrages en lice pour *le Prix du Roman Historique* le sont également pour le Prix du roman historique *Coup de cœur des lecteurs de CIC OUEST*.

Fait à, le2012.

Signature et cachet de la société :

*Merci de retourner votre engagement de participation **avant le 1^{er} mai 2012** accompagné de 2 exemplaires de chacun des titres concourant à*
Prix du Roman Historique - Centre Européen de Promotion de l'Histoire
4 ter, rue Robert-Houdin - 41000 Blois

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Hélène Renard, responsable du Salon du livre, par téléphone au 02.54.56.13.53 ou par e-mail : hrenard.rvh@wanadoo.fr